



Secrétariat fédéral des Jeux
olympiques et paralympiques
d'hiver de 2010

Rapport d'étape annuel 2006-2007

Suivi de nos engagements

Ensemble en 2010



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



Table des matières

Sommaire	1
Introduction	2
Entente multipartite	2
Engagements financiers	2
Initiative horizontale	2
Objectifs communs	2
Nouvelles du Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010	3
Objectif : Une reddition de comptes plus stricte	3
Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et Cadre de vérification axé sur les risques	3
Surveillance des investissements dans les immobilisations	4
Vérification des bénéficiaires	4
Évaluations environnementales	4
Surveillance de la planification	4
Contribuer à l'identité canadienne des Jeux	5
Langues officielles	5
Participation des Autochtones	5
Programme Sites des Jeux olympiques et paralympiques en direct	6
Planification et tenue des Jeux	7
Prestation des services fédéraux essentiels	7
Programmes des observateurs de Turin	7
Équipe de direction chargée des opérations gouvernementales	7
Groupe de gestion des urgences	7
Comité de sécurité des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010	8
Dernières nouvelles des ministères et des organismes gouvernementaux	8

Sommaire

Le 2 juillet 2003, le Comité International Olympique (CIO) a confié au Canada l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Les XXI^{es} Jeux olympiques d'hiver se tiendront à Vancouver et à Whistler, en Colombie-Britannique, du 12 au 28 février, 2010, alors que les X^{es} Jeux paralympiques d'hiver auront lieu du 12 au 21 mars, 2010.

Le gouvernement du Canada est l'un des principaux promoteurs et partenaires financiers des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010. La participation fédérale prend la forme d'une initiative interministérielle pluriannuelle dirigée par le ministère du Patrimoine canadien, initiative qui a été lancée en 2003-2004 et qui prendra fin en 2011-2012.

Le Ministère a mis sur pied le Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 (le Secrétariat) dans le but de superviser la participation du gouvernement fédéral dans le cadre des Jeux.

Ce rapport d'étape annuel 2006-2007 (le premier que prépare le Secrétariat) résume les progrès accomplis à ce jour par le gouvernement du Canada en ce qui a trait à la réalisation des engagements qu'il a pris à l'égard des Jeux d'hiver de 2010. Ce rapport annuel de 2006-2007 se rapporte à l'exercice budgétaire du gouvernement du Canada commençant le 1^{er} avril et finissant le 31 mars.

Le rapport se divise essentiellement en deux parties :

Nouvelles du Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010

Dernières nouvelles sur le travail et les activités du Secrétariat en vue des Jeux.

Planification et tenue des Jeux

Rapport de situation sur la prestation des services fédéraux essentiels offerts par les ministères et organismes concernés.

Introduction

Entente multipartite

En novembre 2002, le gouvernement du Canada a signé une Entente multipartite détaillée définissant les rôles et responsabilités (ce qui englobe les contributions financières, les responsabilités légales et les legs sur le plan des sports) des parties concernées par les Jeux d'hiver de 2010. Aux termes de l'Entente, le gouvernement du Canada s'engage à accorder un soutien financier pour les initiatives en matière d'immobilisations et de legs, de même qu'à fournir des services fédéraux essentiels (de nature logistique) au Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN).

Engagements financiers

La somme investie par le gouvernement fédéral pour la tenue des Jeux s'élève à 552 millions de dollars, dont 310 millions sont affectés à la construction des sites où se tiendront les épreuves sportives et d'autres activités; ces sites pourront en outre constituer un legs.

Signataires de l'Entente multipartite

- Gouvernement du Canada
- Gouvernement de la Colombie-Britannique
- Ville de Vancouver
- Municipalité de villégiature de Whistler
- Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN)
- Comité olympique canadien (COC)
- Comité paralympique canadien (CPC)

Initiative horizontale

Le Secrétariat est l'organisme fédéral chargé de la gestion horizontale de cette initiative. Il coordonne ainsi les activités de 14 ministères et organismes gouvernementaux responsables des services de sécurité et des autres services. La collaboration interministérielle s'appuie sur une structure de gouvernance à trois échelons, le Cadre de coordination fédérale (CCF) pour les Jeux de 2010 un comité de coordination formé de sous ministres et de chefs d'organismes, le Groupe de travail représentatif des cadres supérieurs et des groupes thématiques de niveau opérationnel.

Objectifs communs

Les ministères et organismes gouvernementaux participants travaillent de concert en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer le profil national et international du Canada et promouvoir la visibilité du gouvernement fédéral en tant que partenaire clé des Jeux d'hiver de 2010.
- Miser sur les Jeux d'hiver de 2010 pour promouvoir les priorités fédérales actuelles et procurer à tous les Canadiens et Canadiennes des avantages durables sur les plans du sport, de l'économie, des affaires sociales et de la culture.
- Travailler au plus grand succès des Jeux en soutenant la planification et la prestation continues des services fédéraux essentiels.

Nouvelles du Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010

Dans le cadre d'ententes et d'accords de partenariat officiels et non officiels, le Secrétariat fédéral de 2010 travaille selon une approche horizontale avec ses partenaires et les autres intervenants. De concert avec ceux-ci, le Secrétariat exerce son leadership, donne des conseils et assume des fonctions de coordination pour le compte du gouvernement du Canada, et s'emploie à soutenir et à promouvoir la participation de ce dernier aux Jeux d'hiver de 2010, tout en veillant à préserver les valeurs et les intérêts de la population canadienne. En coordonnant les efforts du gouvernement fédéral visant à fournir des services essentiels lors des Jeux conformément à son engagement, le Secrétariat entend s'assurer que les initiatives du gouvernement fédéral en matière d'immobilisations et de legs se reflètent dans la planification, la présentation et le profil international des Jeux d'hiver de 2010.

Objectif : Une reddition de comptes plus stricte

Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et Cadre de vérification axé sur les risques

À titre d'organisme central en charge de la coordination des activités du gouvernement du Canada dans le cadre des Jeux, le Secrétariat supervise la participation et les investissements de ce dernier à l'aide de méthodes établies de gestion du rendement et des risques qui s'harmonisent avec les cadres de contrôle en place comme le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) et le Cadre de vérification axé sur les risques (CVAR). Ces méthodes fournissent des lignes directrices pour la gouvernance, la responsabilisation, la coordination et la gestion axée sur les résultats.

Le Secrétariat a confié à 14 ministères et organismes gouvernementaux la tâche de concevoir le CGRR et le CVAR pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Les cadres définissent des stratégies de mesure du rendement et d'atténuation des risques que peuvent utiliser les ministères et organismes pour réaliser leurs engagements à l'appui des Jeux. Les stratégies sont mises en œuvre par une équipe interministérielle dont les fonctions se rattachent au CGRR et au CVAR. Au cours de l'exercice 2006-2007, cette équipe a tenu des réunions trimestrielles au cours desquelles elle s'est livrée à l'examen, à l'évaluation et à la modification des mesures opérationnelles et stratégiques en place dans le but de maximiser l'efficacité de tous les volets des programmes visés.

En bref

- À l'origine, le Secrétariat a été créé pour aider à la préparation de la candidature de Vancouver pour accueillir les Jeux d'hiver de 2010.
- La tâche du Secrétariat touche principalement les sept secteurs suivants :
 - La coordination fédérale;
 - Les politiques et les priorités;
 - La sensibilisation et les partenariats;
 - La communication;
 - Les langues officielles;
 - Le financement fédéral;
 - La planification et la gestion stratégiques.

Conformément aux stratégies d'évaluation et de vérification prévues par le CGRR et le CVAR, le Secrétariat fera l'objet d'une évaluation et d'une vérification en 2007-2008. L'évaluation portera sur les questions liées à la conception et l'exécution des programmes, les mécanismes d'amélioration continue et les systèmes de gestion de la performance alors que la vérification portera sur les questions touchant aux contrôles, à la gestion du risque et la gouvernance.

Les activités de surveillance et d'évaluation du Secrétariat témoignent de sa volonté de parvenir à de meilleurs résultats pour le bénéfice de la population canadienne dans son ensemble.

Surveillance des investissements dans les immobilisations

Le gouvernement du Canada est l'un des principaux financiers du plan d'immobilisations du COVAN. Le Secrétariat a posé des gestes concrets pour protéger l'investissement du gouvernement fédéral en assurant avec toute la diligence requise la surveillance de l'accord de contribution du COVAN au moyen des activités présentées ci-après.

Vérification des bénéficiaires

Le Secrétariat a procédé à une vérification d'usage des bénéficiaires auprès du COVAN pour voir, d'une part, à ce que les sommes investies par le gouvernement du Canada pour la construction des sites des Jeux soient sagement gérées, qu'elles demeurent sous contrôle fédéral et que cet investissement continue de faire l'objet d'une reddition de comptes et, d'autre part (conformément à la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor), à ce que les modalités de l'entente de contribution de 2006-2007 entre le COVAN et le gouvernement du Canada soient respectées dans leur intégralité. Les constatations et recommandations découlant de la vérification seront affichées sur le site Web de Patrimoine Canadien (http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/index_f.cfm).

Évaluations environnementales

Conformément à la législation fédérale en matière environnementale (*Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, *Loi sur les pêches*, *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*), le Secrétariat a collaboré avec différents ministères fédéraux pour procéder à des évaluations environnementales concernant la construction des sites. Le Secrétariat a également passé en revue les recommandations contenues dans les rapports d'évaluation environnementale et surveillé leur mise en œuvre par le COVAN. (Les résultats des évaluations doivent être favorables pour que le financement prévu au plan d'immobilisations demeure disponible.)

Surveillance de la planification

Le Secrétariat a par ailleurs procédé à son deuxième examen annuel du plan d'activités et du budget des Jeux du COVAN, lequel visait à évaluer les activités de planification, d'organisation, de financement et de présentation qui y sont proposées. Aux termes de l'Entente multipartite de 2002, le plan doit satisfaire aux exigences fédérales énoncées dans celle-ci et recevoir l'approbation officielle du gouvernement du Canada. La troisième et dernière version du plan sera présentée aux fins d'examen en 2008.

Le Secrétariat continue également d'assister, à titre d'observateur, aux réunions du conseil d'administration du COVAN et de certains comités consultatifs clés, dont les comités chargés des finances et de la vérification.

Contribuer à l'identité canadienne des Jeux

Dans un effort soutenu visant à faire des Jeux ceux des Canadiens et Canadiennes et à promouvoir les priorités stratégiques fédérales qui reflètent les valeurs de la société canadienne, le Secrétariat a collaboré étroitement avec tous les partenaires des Jeux dans le cadre de plusieurs initiatives clés.

Langues officielles

Le Secrétariat entend veiller à l'intégration complète des deux langues officielles du Canada dans l'organisation et la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 2010. À cette fin, il travaille étroitement avec le COVAN et d'autres partenaires pour s'assurer que les Jeux témoignent de la dualité linguistique du Canada et de la richesse du patrimoine francophone.

Le Secrétariat et le COVAN ont organisé de concert deux séances de discussion auxquelles ont pris part des représentants des communautés francophones de la Colombie-Britannique et d'ailleurs au pays. Ces derniers ont ainsi pu se pencher sur la participation des communautés francophones et acadiennes du Canada à l'organisation et à la tenue des Jeux. De ces rencontres est né un protocole de collaboration historique, signé en juin 2006 entre le COVAN et deux organisations de premier plan, soit la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures et la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Ce protocole vise à mettre en valeur l'utilisation des deux langues officielles du Canada ainsi qu'à accroître la participation et la visibilité des communautés francophone et acadienne du pays dans la préparation et la tenue des Jeux.

Les signataires du protocole ont créé un comité national de coordination afin de définir des mesures pancanadiennes visant à favoriser la participation des francophones à la tenue des Jeux.

Au moyen d'un dialogue continu avec le COVAN et les deux organisations susmentionnées, le Secrétariat a continué d'assumer son rôle de soutien.

Participation des Autochtones

Le Secrétariat a continué de soutenir la participation des Autochtones à l'organisation des Jeux en travaillant étroitement avec la Société des quatre Premières nations hôtes, qui regroupe les nations Lil'wat, Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh et dont le mandat premier est de voir à l'intégration des cultures et des traditions des Premières nations dans l'organisation et la présentation des Jeux.

Le Secrétariat a participé aux événements communautaires semestriels organisés par les partenaires des Jeux de 2010 à l'intention des collectivités des quatre Premières nations hôtes et s'est employé, de concert avec la Société, à maximiser l'efficacité des activités de sensibilisation en cernant les occasions de collaboration à l'appui du mandat de la Société. À titre d'exemple, le Secrétariat a réuni la Société et la Télévision centrale de Chine, l'un des principaux diffuseurs de la Chine continentale, afin qu'ils examinent les façon de couvrir les projets que la Société prévoit en vue des Jeux olympiques de 2008, à Beijing.

Programme Sites des Jeux olympiques et paralympiques en direct

Le Secrétariat a collaboré avec les municipalités de Vancouver et de Whistler en vue de l'obtention d'un financement pour le programme Sites des Jeux olympiques et paralympiques en direct. Ce programme permettra la création, à Vancouver et à Whistler, de lieux de rassemblement publics où des événements sportifs seront transmis gratuitement et en direct, où se tiendront en soirée des cérémonies de remise de médailles et où se produiront des artistes de la scène. Le programme offrira ainsi l'occasion aux résidents et aux visiteurs de vibrer au rythme des Jeux tout en célébrant la culture canadienne. En outre, le programme laissera un legs sous la forme de sites qui pourront servir à la tenue d'autres événements à l'avenir.

Planification et tenue des Jeux

Prestation des services fédéraux essentiels

Le gouvernement du Canada a lancé plusieurs initiatives clés visant à assurer la planification et la prestation continues des services fédéraux essentiels.

Programmes des observateurs de Turin

Afin de soutenir la communauté sportive du Canada et de faire entendre sur la scène internationale certaines préoccupations canadiennes en matière de sport, Patrimoine Canadien a dépêché une équipe en mission à Turin, en Italie, à l'occasion des Jeux d'hiver de 2006. Sur l'invitation du Comité international olympique (CIO) et du COVAN, le Secrétariat a lui aussi appuyé la participation fédérale aux programmes des observateurs de Turin. Les ministères et organismes fédéraux ont ainsi pu recueillir auprès du pays hôte des renseignements utiles concernant la prestation de services essentiels durant les Jeux olympiques et paralympiques. Le Secrétariat a fait état des résultats, des connaissances et des pratiques exemplaires découlant de cette expérience dans le *Rapport sur le programme des observateurs des Jeux d'hiver de Turin*.

Équipe de direction chargée des opérations gouvernementales

Le Secrétariat a dirigé la mise sur pied de l'Équipe de direction chargée des opérations gouvernementales, qui est formée de représentants des partenaires gouvernementaux des Jeux de 2010 (le gouvernement du Canada, le gouvernement de la Colombie-Britannique, la Ville de Vancouver, la municipalité de villégiature de Whistler et la Ville de Richmond) et du COVAN. L'Équipe coordonnera les activités de ses membres sur le plan des opérations, de même que de la planification et de la prestation de services, aussi bien avant que durant les Jeux.

Groupe de gestion des urgences

Le gouvernement du Canada a créé le groupe de gestion des urgences en janvier 2007. Présidé par Sécurité publique Canada, le groupe coordonnera les activités fédérales de gestion, de consultation et de préparation en vue des Jeux et jouera un rôle qui complétera celui du groupe sur les services de police et de sécurité et du groupe sur la santé et la sécurité publiques.

Fournisseurs de services fédéraux essentiels

Les ministères et organismes gouvernementaux suivants sont chargés de la prestation des services fédéraux essentiels :

- Agence des services frontaliers du Canada;
- Service canadien du renseignement de sécurité;
- Citoyenneté et Immigration Canada;
- Ministère de la Défense nationale;
- Environnement Canada;
- Pêches et Océans Canada;
- Santé Canada;
- Ressources humaines et Développement social Canada;
- Agence de la santé publique du Canada;
- Sécurité publique Canada;
- Gendarmerie royale du Canada.

Comité de sécurité des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010

Le 8 décembre 2006, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ont signé le Protocole d'accord sur le partage des coûts liés à la sécurité des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Les parties au Protocole s'engagent à partager aussi bien les coûts liés à la sécurité que la responsabilité d'administrer le budget consacré à la sécurité des Jeux. Le Protocole a mené à la création du Comité de sécurité responsable de la surveillance de la gestion financière à l'échelle provinciale et fédérale.

Dernières nouvelles des ministères et des organismes gouvernementaux

Les services fédéraux sont répartis dans sept catégories :

- Entrée de biens et de personnes au Canada
- Protection de la propriété intellectuelle et gestion du spectre des radiofréquences
- Services météorologiques
- Santé et sécurité publique
- Sécurité
- Durabilité
- Questions d'imposition

La section qui suit présente un aperçu des activités préalables aux Jeux réalisées par différents ministères et organismes gouvernementaux pour donner suite à leurs obligations concernant la prestation de services fédéraux essentiels. La date à laquelle débutent ces activités varie selon le type et le niveau du service fourni. Les prochaines éditions du Rapport d'étape annuel comprendront un compte rendu des activités menées durant et après la tenue des Jeux. Note : Aucune activité n'a été projetée ou exigée sous les questions d'imposition 2006-2007.

Entrée de biens et de personnes au Canada

Agence des services frontaliers du Canada

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a pris des mesures visant à garantir la présence d'un nombre suffisant d'agents à tous les postes frontaliers (passage par voie routière, ferrée, maritime ou aérienne) afin de répondre efficacement aux exigences accrues découlant de la tenue des Jeux d'hiver de 2010. Voici certaines de ces mesures :

- création de groupes de travail intergouvernementaux, en collaboration avec le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), chargés de la conception, de la création et de la distribution d'une carte d'identité et d'accréditation olympique (CIAO).
- participation au travail des groupes thématiques pour la coordination fédérale dans le cadre des Jeux olympiques (services de police et de sécurité, infrastructure et transport, santé et sécurité publique et réseau fédéral des communications).
- constitution d'une équipe de planification opérationnelle chargée de la planification des besoins accrus en termes de ressources requises aux différents points d'entrée, des opérations d'importation commerciale et du renforcement des activités touchant le renseignement et l'application de la loi, et de la coordination du tout.

Citoyenneté et Immigration Canada

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) s'est entretenu avec l'ASFC, la GRC et le COVAN au sujet de la sécurité et du processus d'obtention d'un visa de résident temporaire, plus particulièrement de la reconnaissance de la CIAO en lieu et place du visa de résident permanent pour les membres des familles des athlètes participants. Voici les principaux points sur lesquels ont porté les discussions :

- les renseignements qui devraient être exigés dans le formulaire de demande d'une CIAO;
- le processus à préconiser;
- la prise en considération des questions touchant la confidentialité des renseignements personnels;
- les besoins en TI.

CIC envisage par ailleurs la possibilité d'utiliser le système de la GRC, SAMS, comme dépôt central pour toutes les données personnelles exigées par le gouvernement

La prochaine étape consistera à déterminer la forme que prendra la CIAO ainsi que ses propriétés en ce qui a trait à la sécurité. Par la suite, CIC procèdera aux modifications réglementaires nécessaires. Le plan actuel prévoit que ces modifications seront effectuées d'ici l'automne 2008.

Protection de la propriété intellectuelle et gestion du spectre des radiofréquences

Industrie Canada

Les représentants des services de gestion du spectre d'Industrie Canada ont rencontré le COVAN à plusieurs reprises au cours de la période couverte par le présent rapport afin de discuter d'une stratégie de gestion du spectre appropriée pour les Jeux d'hiver de 2010. Ces rencontres ont amené le COVAN à produire un document dans lequel est énoncée une stratégie de gestion du spectre qui respecte les principes du programme de gestion du spectre des radiofréquences d'Industrie Canada.

Industrie Canada a dépêché en Italie deux représentants officiels afin d'examiner les problèmes de gestion du spectre qui sont survenus au cours des Jeux olympiques d'hiver de 2006, à Turin. Ils ont pu s'entretenir avec le ministre italien des Communications de même qu'avec des représentants de Telecom Italia et d'autres fournisseurs d'équipement radio d'importance.

Les capacités de surveillance radio dans la région de Whistler seront bientôt accrues de manière notable, avec, entre autres améliorations, une de liaison de télécommunication plus rapide. Il est possible que d'autres améliorations se révèlent nécessaires (en particulier de meilleurs récepteurs, du matériel de radiogoniométrie et des mises à niveau de sites).

Services météorologiques

Environnement Canada

Environnement Canada (EC) mentionne les réalisations suivantes :

- Réseau d'observation météorologique au sol des sites olympiques complété à 80 % (20 stations sur 25). Achèvement prévu à l'automne 2007.
- Installation de profileurs de vent opérationnels (Squamish).
- Assemblage du radar météorologique Doppler mer ciel en voie de réalisation. Installation prévue à l'automne 2007.

Santé et sécurité publique

Santé Canada

Santé Canada n'en est encore qu'au tout début de ses préparatifs en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. La planification stratégique a débuté. Le Ministère a pris les mesures suivantes en conformité avec les engagements pris en vertu du Programme de santé au travail et de sécurité du public de Santé Canada :

- Rencontres avec des intervenants clés de Santé Canada, dont des membres du COVAN, des représentants provinciaux du milieu de la santé, les services ambulanciers et le personnel de Santé Canada de la région de la Colombie-Britannique.
- Participation aux travaux de deux groupes sectoriels (gestion de la sécurité publique et des urgences ainsi que services de police et de sécurité).
- Consolidation des engagements de Santé Canada et du COVAN.

Planification de la sécurité

Gendarmerie royale du Canada

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) s'est vu assigner le rôle d'organisme fédéral principal responsable de l'élaboration d'un plan intégré de sécurité en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Le noyau de l'unité des services de sécurité intégrés a été formé en 2004 : il comprenait alors des membres de la GRC, du service de police de Vancouver, du service de police de West Vancouver et des Forces armées canadiennes. L'unité s'est agrandie et regroupe aujourd'hui plus de cinquante personnes.

L'unité interadministrative a le mandat d'élaborer un plan de sécurité global qui intègre les capacités et besoins des partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, de même que ceux de tout autre société intéressée à la sécurité des Jeux.

La planification matérielle est sur la bonne voie, tandis que les plans finaux pour les nombreux sites et les deux villages des athlètes (Whistler et Vancouver) prennent forme. La sécurité des villes de Whistler, West Vancouver, Vancouver et Richmond présente des lacunes partout où doivent avoir lieu des compétitions et des festivités. Les discussions en cours au sujet de l'accréditation et du transport progressent bien. Certaines stratégies ont été esquissées en prévision du relais de la flamme olympique. Une formation spéciale à l'intention de nos membres pour les préparer aux tâches nouvelles qu'ils auront à assumer à l'approche des Jeux de 2010 est actuellement en préparation.

Durabilité

Environnement Canada

Environnement Canada a entrepris les actions suivantes afin d'appuyer les investissements consacrés à la durabilité des Jeux d'hiver de 2010 et le programme d'activités connexes :

- Élaboration d'un cadre stratégique pour une campagne nationale de sensibilisation de la population à la durabilité (en cours; achèvement prévu en septembre 2007).
- Réalisation d'une analyse de rentabilisation sur la possibilité de rehausser le niveau de certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) du centre de curling Hillcrest (complétée en novembre 2006).
- Tenue d'une série d'ateliers visant à promouvoir le partage d'information et la collaboration entre les ONG écologistes de Colombie-Britannique et du Canada, le COVAN et EC (complété en février mars 2007).
- Détermination d'indicateurs locaux de durabilité appropriés au contexte des Jeux (en cours).
- Réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet de démonstration (2007 2010) prévoyant la création de corridors ou de zones de distribution de biodiesel dans au moins trois des cinq régions du Canada (complétée en mars 2007).
- Rédaction d'un document informatif contenant des suggestions simples, de l'information et des conseils destinés aux groupes ou organismes désireux d'écologiser leurs opérations (complétée en mars 2007).

Les sites sportifs ou récréatifs suivants ont déjà fait l'objet d'une évaluation environnementale :

- Le secteur Creekside de Whistler
- Village olympique et paralympique de Whistler
- Le Centre des athlètes (Whistler)
- Cypress Mountain
- Village olympique et paralympique de Vancouver
- Hillcrest / Nat Bailey Stadium Park
- Parc olympique de Whistler
- Le Centre des sports de glisse de Whistler
- L'anneau de patinage de vitesse de Richmond

Ministère des Pêches et des Océans

Le ministère des Pêches et Océans a complété les évaluations environnementales de deux sites, c'est à dire le Site de compétition nordique et le Centre des sports de glisse de Whistler. Il s'est également prononcé, à titre d'autorité fédérale en la matière, au sujet de quatre projets, soit ceux du Site de ski alpin de Whistler, du Village olympique et paralympique de Whistler, du Centre de ski acrobatique et de surf des neiges de Cypress et des pistes du Site de compétition nordique.

La charge de travail actuelle du Ministère (autorisations et surveillance) est considérable en raison des dispositions sur la protection de l'habitat de la *Loi sur les pêches*.